Fiche de rendement 2024 : détection et intervention précoces des troubles auditifs

Préparée par le Groupe de travail canadien sur l'audition des nourrissons (GTCAN)
(www.infanthearingcanada.ca)

©Bagatto 2024

Les programmes de détection et d'intervention précoces des troubles auditifs (DIPTA) ont pour but de s'occuper de la santé auditive de façon proactive et comprennent ce qui suit :

- dépistage universel des troubles de l'audition chez tous les nouveau-nés
- identification des bébés atteints d'une perte auditive permanente
- services d'intervention qui englobent du soutien pour la technologie et le développement du langage
- soutien des familles
- suivi et évaluation du programme

Les notes ont été attribuées en fonction de la présence des cinq éléments dans l'ensemble de la province ou le territoire.

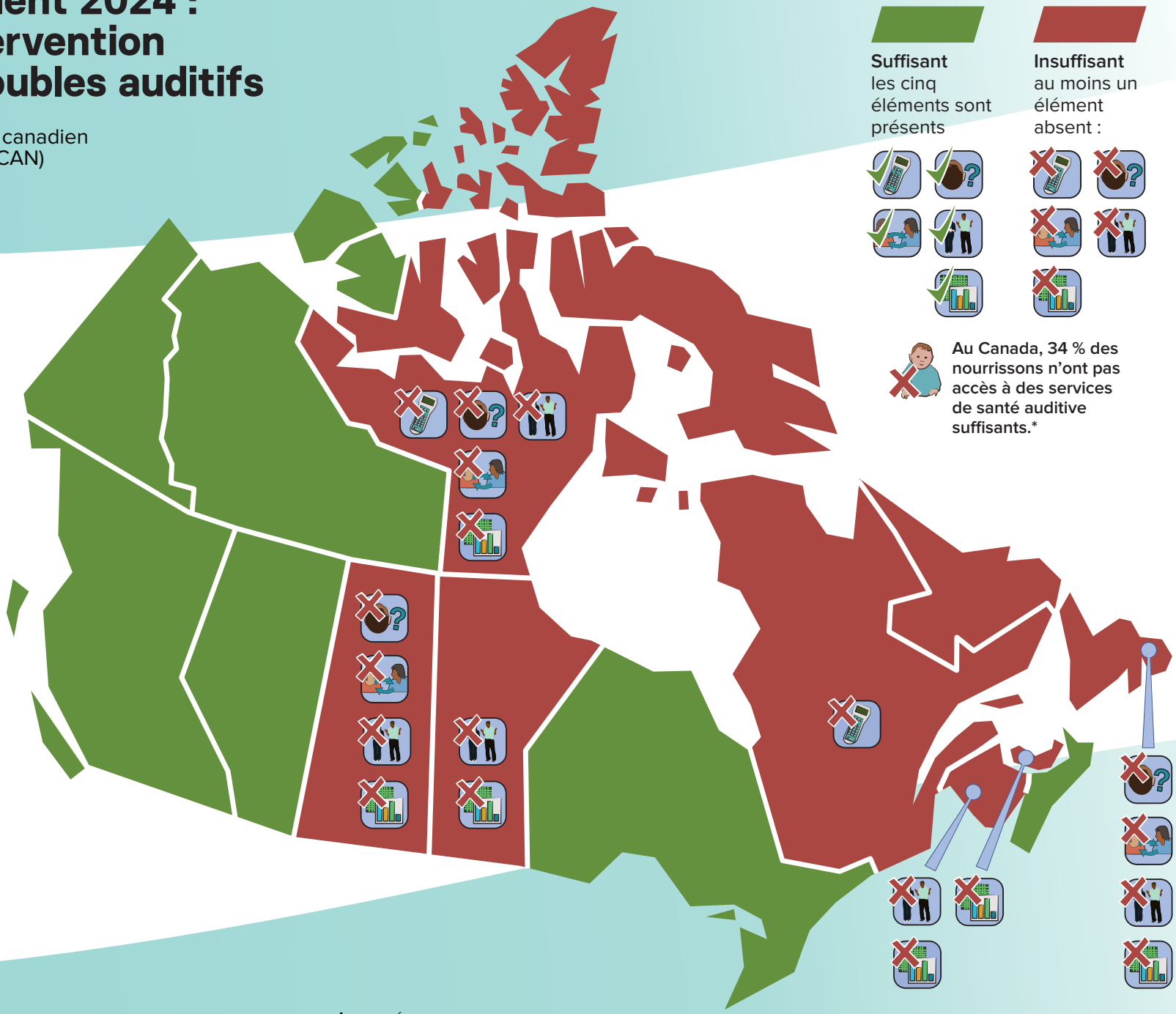

Note globale du Canada : Insuffisant

Préparée par :

Canadian Infant Hearing Task Force
Groupe de travail canadien sur l'audition des nourrissons

Canadian Academy of Audiology
Academie Canadienne d'audiologie

SAC

Speech-Language & Audiology Canada
Communicating care

Approuvée par :

CMV CANADA

Canadian Paediatric Society
Société canadienne de pédiatrie

*Basé sur les données 2022-2023 de Statistique Canada pour les taux de naissances vivantes dans les provinces et territoires qui ont obtenu la note « Insuffisant »